

**RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR LA SAISON 2020 - 2021**

Madame, Monsieur,

La nouvelle saison de karaté va commencer avec la rentrée **le mercredi 09 septembre 2020.**

Vous étiez l'an dernier licencié (e) à notre section. Ce courrier vous apporte les principales informations concernant la reprise des cours. Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez appeler la Présidente (Laurence Meunier) au **02.41.67.98.24** ou le secrétaire **06.89.28.93.18** (M. Durand).

De même vous pouvez aller au site Internet du club qui apporte aussi des indications concernant la rentrée : <http://uam-karate.com> ou encore le site facebook : <https://www.facebook.com/karatemontreuil/>

L'entraîneur sera M. Durand Gilles (DIF - DJEPS) .Vous pouvez le joindre au **06.89.28.93.18** .

**Horaires des cours :**

**LUNDI** : 17h45 à 19h15 → Cours perfectionnement pour les jeunes gradés

**MERCREDI** : 16H45 à 17h45 → **COURS JEUNES DÉBUTANTS (6 – 9 ANS)**  
17H45 À 19H00 → **COURS JEUNES CONFIRMÉS ( 8 -12 ANS)**  
19h00 à 21h00 → **COURS ADOS ADULTES** (arrêt 20h30 pour les Ados)

**SAMEDI** 10h00 à 12h00 **ENTRAÎNEMENTS LIBRES CEINTURES NOIRES** et **COMPÉTITIONS**

Le coût des licences est de : **110 euros pour les adultes** ( à partir de 17 ans ) , **85 euros pour les enfants et ados ( JUSQU'A 16 ANS )**, (Le club pratique des tarifs dégressifs pour les familles).

**EXCEPTIONNELLEMENT**, le dernier trimestre n'ayant pu être pratiqué, le club octroiera aux anciens licenciés une remise d'un tiers de la cotisation club ce qui revient à **-22 Euros** à partir de 17 ans et **-13 Euros** pour les +jeunes  
(Le club précise qu'il reverse à la Fédération ainsi qu'à la région, une cotisation qui doit avoisiner les 45 euros et ce pour toutes les catégories d'âges.)

Comme l'année précédente nous pourrons fournir les ceintures gratuitement lors du passage.

**EXCEPTIONNELLEMENT** cette année il y aura deux passages : Un en **Décembre** et un en **Juin**.

Enfin pour les enfants il faut savoir que ceux qui pratiqueront la compétition devront posséder un passeport fédéral : **le coût en est de 25 Euros les jeunes comme les adultes** ( coût réel qui nous est facturé par le Département ).

Nous rappelons que suivant le règlement intérieur du Dojo édicté par la commune de Montreuil, le port de Zoories ( chaussons) est obligatoire pour les déplacements entre les vestiaires et le Tatami.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et espérons vous compter à nouveau parmi nous cette année dans le superbe Dojo du Stade Municipal.

Amitiés sportives

le Bureau de l'UAM Karaté